

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1225378001

Unité administrative responsable : Division de l'urbanisme - Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Projet : 4500, rue Hochelaga

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	x		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu ?			
Priorité no. 1 - Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050			
Le projet propose l'implantation d'une boucle énergétique en partenariat avec Energir afin de permettre la récupération et la redistribution d'énergie. La densification du site permet également d'optimiser l'utilisation des infrastructures de transport collectif et actif à proximité.			
Priorité no. 2 - Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision			
Le projet inclut 5 000 m ² d'espace végétalisé et l'ajout de plus de 150 arbres sur le domaine privé, en plus de la cession, à la Ville, d'un terrain d'une superficie de 2 200 m ² pour l'aménagement d'un parc.			
Priorité no. 14 - Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité			

Une épicerie de 4 000 m² propose de l'agriculture sur le toit du bâtiment qui l'abrite afin d'approvisionner le magasin, mais aussi accueillir les citoyens.

Priorité no. 15 - Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire

Aux espaces commerciaux s'ajoutent environ 600 m² destinés à accueillir une trentaine d'ateliers d'artistes et d'artisans et des lieux d'expositions. L'aménagement d'une salle de spectacles d'environ 250 places est également prévu.

Priorité no. 19 - Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins

Le projet offre un milieu de vie diversifié en matière d'activités en plus de constituer une bonification substantielle sur le plan de la végétalisation. La construction de d'environ 140 logements sociaux, 50 logements abordables et 80 logements destinés à des familles contribue à l'inclusion et à la diversification sociale.

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	oui	non	s. o.
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 • Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 • Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales • Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 	x		
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	x		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		x	

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	oui	non	s. o.
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. Inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect et protection des droits humains • Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 			x
<p>b. Équité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 			x
<p>c. Accessibilité universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			x
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		x	

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle